



RDV avec procureur ou mail

Par **colette31**, le **12/04/2018 à 12:22**

BONJOUR marque de politesse[smile4]rn
j'aimerais savoir surtout si ont peux me
communiquer le mail rnrndu procureur général de la république !!rn
je suis handicapée ,donc
pas évident pour moi !!rn
je n'ai nullement confiance au courrier postal ; plusieurs rnrnlettre
recommandée ; meme avec suivi (perdu) !!!!!rn
il y a un gros problème en France !!!rn
il faut que je dépose plusieurs plainte !!!rn
pour non assistance à personne en danger
!!!rn
veuillez m'indiquer svp ou je peux déposer une requête parrn
MAIL
????????????????rn
Merci

Par **morobar**, le **12/04/2018 à 17:17**

Bonjour,rn
Non on ne peut pas déposer des plaintes par mail.rn
Encore que le dépôt de plainte
en ligne existe pour certains départements.rn
Prétendre que vos courriers recommandés sont
souvent égarés c'est une invention.rn
C'est très rare et vous semblez professer la théorie du
complot à votre encontre?.rn
Si vous êtes aptes à vous rendre au bureau de poste, vous
pouvez dévier vers le commissariat ou la gendarmerie la plus proche pour y déposer plainte.